

Compte-rendu de la réunion de quartier "Versin – Le Clair"

Mardi 22 Novembre 2022

1. Actions municipales et autres mesures pour contrôler la vitesse sur la RD19

Pour réduire la vitesse sur la RD19 sur le lieu-dit Le Clair, nous avons fait les propositions suivantes à la mairie de Saint-Chef :

- Installation d'un panneau pour signaler la présence du passage piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair. Nous proposons de faire installer un panneau à énergie solaire (voir «Panneaux lumineux» en pièce jointe) que, en plus de signaler le passage piéton, il rappelle aussi à l'ordre, par 2 flashes et un message lumineux "RALENTIR", lorsque la vitesse autorisée est dépassée. Ce type de panneau, situé sur un plateau ou autre implantation, il permettrait de faire ralentir les véhicules 100 mètres en amont de la zone sensible, de jour comme de nuit.
- Installation d'un feu piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair.
- Installation d'un lampadaire au niveau du passage piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair car, surtout l'hiver, la visibilité est très réduite.
- Installation d'un panneau lumineux à énergie solaire (voir «Panneaux lumineux» en pièce jointe) pour rappeler la limite de vitesse à 50 km/h à l'entrée du lieu-dit Le Clair.
- Amélioration du signalement du plateau du hameau Le Clair (carrefour du Silo). Nous proposons l'ajout des triangles blancs pour faire redoubler de vigilance les usagers de la route.
- Rallongement du plateau du hameau Le Clair (carrefour du Silo) pour limiter les vibrations ainsi que les nuisances sonores et olfactives des gaz d'échappements subis par les habitants à proximité de ce plateau. De plus, la prolongation du plateau permettrait de mieux sécuriser la descente des enfants du bus (arrêt Le Clair). En effet, les bus s'arrêtent plus souvent sur ce plateau que sur la zone consacrée (en aval du plateau, dans le sens Flosaille - Saint Chef). La longueur du plateau peut atteindre 30 mètres dans le cas d'aménagements (voir page 48 du «Guide des coussins et plateaux» en pièce jointe).
- Aménagements paysager donnant l'impression visuelle que la route est plus étroite qu'en réalité.

Toutes ces propositions seront envoyées par la mairie à la commission départementale de sécurité routière de l'Isère pour qu'elle puisse les étudier.

De plus :

- La mairie repeindra le passage piéton à l'entrée du lieu-dit Le Clair en Mars 2023.
- Depuis notre dernière réunion de quartier (8 Juillet 2022), la mairie a demandé le passage de la police municipale pour effectuer des contrôles de vitesse à la sortie de la Collinière, sur le lieu-dit Versin.

2. Mesures pour garantir la sécurité des enfants au niveau des arrêts de bus

Suite aux nombreux dépassements de véhicules lors de la descente des enfants du bus (arrêt Le Clair), nous avons demandé à la mairie la présence de la police municipale pour qu'elle puisse contrôler et, éventuellement, sanctionner les comportements dangereux des conducteurs.

La mairie nous a annoncé que le projet de sécurisation de l'arrêt du bus de La Grande Chanas est validé avec le département.

3. Entretien du chemin de la voie du Clair

Suite aux nombreux incendies de l'été 2022 et aux ruissellements antérieurs, la mairie de Saint-Chef s'est engagée à entretenir la partie communale de la voie du Clair.

4. Coupures du réseau électrique

La mairie de Saint-Chef va interroger Enedis ou EDF pour comprendre les raisons des coupures du réseau électrique survenues le 28 octobre, le 3 et 7 novembre derniers.

5. Questions diverses

Nous avons demandé à la mairie la possibilité de :

- Nettoyer le Chemin du Silo à cause de la présence de pierres sur la chaussée
- Rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des végétaux sur le bulletin municipal
- Installer une poubelle à côté de l'arrêt du bus du Chemin du Silo
- Réparer le panneau de signalisation sur le chemin du Silo